

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 2 MAI 2020**

Le samedi deux mai deux mille vingt à dix heures, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en visioconférence sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du vingt-huit avril deux mille vingt, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, René PERROT, Gisèle ARSAC, Corinne CABUT, Fabrice CORDAT, Djida OUCHAOUA, Fabrice MIALON, Juliette HAUW, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Gaston CONSTANT, Pascal PEYRAT, Manuel DE-SA, Karine RICORT, Fabrice GARNIER, Véronique ROMEYER, Rémi FAVIER, Serge BROUILLAT, Véronique RESSEGUIER, Bernard CHAPELON, Carmela LEDDA, Frédéric BATTIE.

Assistent : MM et Mmes Morgane RICHARD, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Philippe BEAUNE, Nathalie RAFFIN, Daniel RATHIER, Laurent LAFRECHOUX, Clémentine PAGNIER.

Pouvoirs déposés : M. Christian ROUSSON à Mme Juliette HAUW, Mme Liliane MATRA à Mme Gisèle ARSAC, Mme Annie ARCHER à M. Fabrice MIALON, M. Eddy BEYDON à M. Manuel DE-SA, Mme Nina MICHALSKI à Mme Djida OUCHAOUA, Mme Monique FRANCHINI à M. Bernard CHAPELON, Mme Dominique VIALON-CLAUZIER à M. Frédéric BATTIE.

Excusés : MM Serge PERRIN, Stéphane CESARATTO.

Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 22 - Nombre de votants : 29

Désignation de secrétaire de séance : M. Fabrice MIALON

Décision du Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT:

Les Conseillers municipaux ont eu connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT.

Le compte rendu du précédent Conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1 - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

L'assemblée prend acte de ce débat dans le cadre de la procédure budgétaire réglementaire par 21 voix pour et 8 abstentions (Mme Franchini, M. Brouillat, M. Chapelon, Mme Resseguier, M. Favier, Mme Ledda, M. Battie, Mme Vialon-Clauzier).

2 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR EXERCICE 2019 DE LA COMMUNE

En préalable au vote du compte administratif du budget de la Commune, **le Conseil municipal approuve par 27 voix pour et 2 abstentions (M. Battie, Mme Vialon-Clauzier) le compte de gestion 2019 établi par Monsieur le Receveur en parfaite conformité avec les documents municipaux.**

3- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE – BUDGET PRINCIPAL

Sous la présidence de M. Perrot élu à l'unanimité (*Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle pendant les votes conformément à la réglementation*), **le Conseil municipal par 20 voix pour, 8 abstentions (Mme Franchini, M. Favier, M. Brouillat, Mme Resseguier, M. Chapelon, Mme Ledda, M. Battie, Mme Vialon-Clauzier) approuve le compte administratif 2019 du budget de la Commune.**

4 - AFFECTATION DU RESULTAT 2019 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil municipal par 21 voix pour, 8 abstentions (Mme Franchini, M. Favier, M. Brouillat, Mme Resseguier, M. Chapelon, Mme Ledda, M. Battie, Mme Vialon-Clauzier) décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 tel qu'il a été proposé.

5- SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions proposées.

6 - CRISE SANITAIRE

Monsieur le Maire donne les informations sur les mesures locales suite à la crise sanitaire.

INTERVENTION DU GROUPE « UNIEUX, NOUVELLE DYNAMIQUE » :

Intervention DOB 2020

Intervention de M. Chapelon

Une note de synthèse sans surprise, il est vrai que le contexte actuel de crise sanitaire engendre beaucoup d'incertitudes. Nous avons bien noté que le Covid 19 aura des conséquences fortes sur notre budget communal.

En fonctionnement nous notons comme les précédentes années des modifications d'imputations comptables beaucoup de basculements de comptes et de de réaffectations que ce soit dans les charges générales ou de gestion courante rendant difficile la lecture.

Ces modifications ne modifient pas l'essentiel mais peuvent entraîner une interprétation erronée.

Questions :

Cette année nous voyons apparaître un nouveau compte dans votre budget : Le compte 6042 Achats de prestations de services lorsqu'on fait appel à un tiers pour effectuer une prestation de service refacturable. Pourquoi cette affectation ? A quoi correspond cette ligne ? montant prévu 310 000€.

Le compte 60623 Achats de fournitures qui diminue fortement avec comme libellé : Alimentation libellé qui me semble non approprié.

Budget 2019 248 320 € réalisé CA 2019 294 324,30 €. Des dépenses affectées pour la majorité au budget de l'enseignement et la formation, le reliquat affecté aux sports. Pouvez-vous nous expliquer ?

Le compte 611 contrat de prestations de services sert-il à imputer les dépenses du feu d'artifice ?

D'autre part vous attirez notre attention sur le tissu associatif de notre commune, nous souhaitons être associé à la réflexion les concernant. Pour les associations sportives il est nécessaire d'associer l'Office Municipal des Sports. **Nous voterons la subvention exceptionnelle de 30% supplémentaire proposée pour venir en aide aux associations et les aides exceptionnelles spécifiques aux associations caritatives et aux associations qui emploient des salariés.**

Investissement : Nous notons que le montant de vos orientations budgétaires est très proche de 2018. Il est vrai que 2019 avec un montant élevé c'était une année pré-électorale. Nous avons, il est vrai, un stock de reste à réaliser important : 1 806 058 €

Nous voyons sur ces orientations nombre d'investissements différés en bâtiments par rapport au DOB de 2019 quelle opération nouvelle est-elle venue se substituer ?

Côté emprunt : Vous avez souscrit fin avril 2020 un emprunt de 370 000 € sur les 500 000 € prévu sur 2019, (les souscriptions des années antérieures ayant toutes été réalisées cf Etat des dettes de la M14), 10a différence de 130 000 € est annulé sur le CA de 2019. Cette somme pour payer les travaux restant à réaliser. Pour 2020 nous avons bien noté que vous prévoyait un emprunt de 300 000 €

Pour conclure, nous ne mettons pas en cause votre gestion courante de la commune dans un contexte particulier. Nous ne ferons pas de commentaire sur la souscription d'une ligne de trésorerie de 500 000 € suite à vos explications. Vous faites des choix qui vous appartiennent, nous nous abstiendrons sur le DOB et le CA.

Crise Covid 19

Comme je vous l'ai confirmé lors nos derniers échanges nous sommes les élus d'une opposition constructive, responsable et solidaire.

Nous sommes disponibles pour nous associer à toutes les actions mises en place et qui seront mises en place durant la crise sanitaire dans notre commune.

Vous nous avez consulté pour l'achat au tissage Blanc de Bourg Argental de 20 000 masques en tissus destinés à la population, nous avons validé la distribution de 4 masques par foyer dans les boîtes aux lettres. La presse c'est fait l'écho d'une distribution semaine 19 du 4 au 9 mai 2020 nous pouvons participer à celle-ci.

D'autre part nous souhaiterions être associer à la déclinaison locale des premières mesures de déconfinement sur notre commune (écoles, commerce, port du masque, promenade dans parc...)

Nous savons qu'il existe encore beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes ; Notre département est en couleur Orange mais cela peut changer du jour au lendemain. Avez-vous des informations supplémentaires de l'Etat ?

Fait à Unieux, le 11 mai 2019.

Le Maire,

Christophe FAVERJON

